

Rapport. La Chambre régionale des comptes a passé au crible les procédures mises en œuvre par la Région et le Département en faveur des associations.

Un système d'attribution des subventions « perfectible »

■ Alors que la Cour des comptes rendait public hier son rapport annuel, la chambre régionale des comptes (CRC) a tenu à communiquer sur une « insertion », entendre un chapitre, dont elle est l'auteur : les subventions allouées aux associations par la région Provence-Alpes-Côte d'Azur et le département des Bouches-du-Rhône, et plus particulièrement « la nécessaire maîtrise des risques ».

Après la publication d'un rapport sur la gestion de chacune des collectivités en octobre dernier, nulle volonté de s'acharner ni de caricaturer le Sud assure Louis Vallernaud, président de la chambre régionale, répondant par la même aux élus exerçant la présidence de ces deux collectivités. Il s'agit pour lui de proposer « une analyse systémique de la façon dont les deux collectivités se donnent les moyens de maîtriser les risques », une étude qui s'adresse « à l'ensemble des collectivités de France ». Même s'il reconnaît que « l'affaire Andrieux » a donné le coup d'envoi d'une série de contrôles.

La CRC s'est penchée sur les subventions attribuées entre 2006 et 2010 par la Région, entre 2006 et 2011 par le Département sur un échantillon d'un peu moins de 200 associations. « Nous sommes dans un contexte de gestion atomisée avec l'attribution à plusieurs milliers de structures de subventions de faibles montants » pose en préambule Louis Vallernaud. Selon le rapport, la Région a accordé 190 millions d'euros de subventions à 5600 associations en 2010, le Département 100 millions d'euros à 4600 struc-



Le président de la Chambre régionale insiste sur la vocation nationale de ce contrôle. PHOTO MIGUÉ MARIOTTI

tures associatives la même année. Un choix politique pour « préserver le lien social » que le président de la CRC ne remet pas en cause. Mais il nécessite « d'harmoniser et professionnaliser la gestion du dispositif » estime-t-il.

Des progrès mais peut mieux faire

Si des progrès ont été faits reconnaissent les magistrats, les procédures restent « perfectibles », notamment la sélection des demandes qui « n'est pas fondée sur

des critères précis » et sur l'encadrement des risques. Et de pointer le non respect des règles de base, les informations financières non fournies ou non utilisées par les services instructeurs, un circuit de décision parallèle « en partie officieux » ou l'insuffisance du contrôle en interne. Certaines associations voient ainsi leur subvention reconduite automatiquement d'année en année ou bénéficient de plusieurs subventions pour la même activité. La CRC en tire 6 recommandations

« de bon sens » telle la formation des personnels ou le respect de la loi. « Des procédures de contrôles simples pour que les clignotants s'allument en cas de problème » résume Louis Vallernaud, pour qui les collectivités peuvent aussi être des « victimes de tiers ». A noter que la CRC a fait « quelques signalements judiciaires » suite au contrôle de ces deux collectivités, sur les subventions aux associations « mais aussi la commande publique » convient son président.

MIREILLE ROUBAUD

La Seyne

Braquage d'une bijouterie en centre-ville

C'est aux alentours de midi hier que deux individus à visages découverts sont entrés armés dans une bijouterie en plein centre-ville de La Seyne-sur-Mer (Var). Des coups de feu ont alors été tirés sur les vitrines pour dérober les objets exposés, apprend-on du commandant Dupuy. Tandis qu'à l'extérieur, l'un des braqueurs aurait mis en joue les passants cherchant à intervenir. Le forfait achevé les deux individus ont pris la fuite à pied en direction du port.

La femme du propriétaire de la bijouterie Haillot, aurait reçu un coup qui l'aurait fait basculer. Elle a été prise en charge par les pompiers et emmenée à l'hôpital. Ses blessures sont sans gravité. « On ignore encore le montant du préjudice. La police judiciaire a été saisie », annonçait alors le commandant tandis que les équipes techniques procédaient aux premières analyses.

Avant leur braquage les voleurs ont pris le temps de consommer en terrasse du salon thé jouxtant la bijouterie. N'oubliant d'ailleurs pas de régler leur addition... Tout cela bien en vue des caméras de surveillance installées depuis peu en ville.

Ce vol à mains armées est le premier à déplorer depuis de longs mois à La Seyne où le commandant Dupuy ne fait état que de petits larcins.

N.T.



Jeunesse. Le salon se tient les 13, 14 et 15 février au Palais de la Méditerranée à Marseille.

Les 35 bougies de Métierama

■ Métiers d'aide à domicile, métiers de l'hôtellerie restauration, métiers d'infirmier, métiers de l'accueil... autant de formations qui pourront répondre aux questions que se posent les jeunes en mal d'orientation à l'occasion de la 35e édition du salon Métierama qui ouvre ses portes jeudi matin et ce pour trois jours, au Parc Chanot, les 13, 14 et 15 février 2014, dans le Palais de la Méditerranée.

Les organisateurs de l'association Adime attendent quelque 60 000 visiteurs pour cette rencontre à la découverte des métiers au parc Chanot de Marseille.

Professionnels du conseil, de l'orientation, de l'éducation et de la formation seront accessibles et disponibles pour les jeunes et leurs parents en recherche d'orientation, pour les adultes

en recherche de reconversion et pour les demandeurs d'emploi en recherche d'une nouvelle formation.

Ce sont 300 métiers attachés à 20 secteurs d'activités professionnelles qui sont présentés à l'occasion de ce salon des métiers. Des visites guidées des différents pôles du salon sont proposées par les organisateurs avec un parcours de découverte par centres d'intérêts et par domaines d'activités professionnelles.

Stands d'informations, tables rondes, conférences, séances de coaching et aides au « raccrochage » des élèves sortis du dispositif scolaire, sont ouverts gratuitement aux visiteurs. Cette année, l'association a créé deux nouveaux espaces, le premier sur l'alternance qui permettra de découvrir ce dispositif et de trouver un futur employeur et le second

sur les métiers de demain.

L'économie numérique fera son entrée au salon avec un cluster Medinsoft.

Ce Salon est aussi ouvert à la poursuite des études supérieures avec deux tables organisées samedi sur les thèmes « osez une classe préparatoire aux Grandes écoles » à 11h, et une conférence sur « les métiers d'ingénieurs et de scientifiques » à 14H30.

Depuis 35 ans, l'association Métierama œuvre toujours avec cette idée-force, « aider les jeunes à réussir leur avenir professionnel et leur devenir personnel » témoigne Reyne Cienzo, présidente de Métierama. L'association Métierama a été fondée en 1974 par Adolphe Palidoni.

LINDA BE DIAF

Toutes les informations pratiques sur www.metierama.com et www.onisep.fr/ai



Le jeune public répond régulièrement présent à ce type de salons.

PHOTO LM